



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

o.324.661.

**Notification
aux Etats ayant participé
à la Conférence des plénipotentiaires
pour l'établissement d'une Organisation européenne
pour l'exploitation de satellites météorologiques
("EUMETSAT"), tenue à Genève le 24 mai 1983**

Protocole EUMETSAT - Approbation de la France

Le 27 novembre 1989, la République française a déposé auprès du Conseil fédéral suisse son instrument d'approbation du Protocole relatif aux privilèges et immunités de l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques ("EUMETSAT"), signé à Darmstadt le 1er décembre 1986.

Conformément à ses clauses finales, le Protocole entrera en vigueur pour la République française le 27 décembre 1989.

Berne, le 8 décembre 1989

